



Division Régionale Nature - 3D

Dames et Hommes

⇒ Objectif

La division régionale Parcours Nature poursuit les objectifs suivants :

- Décerner le titre de champion de la Division Régionale d'Ile de France
- Préparer les archers à être compétitif le jour de la finale nationale
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers
- Elle est réalisée si le nombre de concours permettant le support en IDF le permet.
- Si au minimum 10 équipes s'inscrivent à la DR.

⇒ Déroulement de l'épreuve

Les DR Parcours nature sont ouvertes aux équipes de club. La compétition se déroule sur 3 épreuves franciliennes inscrites au calendrier.

⇒ Prix de l'inscription

- 150 € pour trois archers sur 3 épreuves. L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional.

⇒ Règlement

La DR Nature est réservée aux clubs d'Ile de France. Un club ne peut engager qu'une seule équipe. Le classement de la DR Nature prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive. Les équipes sont composées de 3 archers dont les noms sont déposés au greffe au début de chaque compétition.

⇒ Composition de l'équipe

Une équipe est composée de 3 tireurs. Ces trois tireurs doivent être :

- un tireur utilisant un Arc catégorie Tir Libre ou catégorie Arc à poulies nu
- un tireur utilisant un Arc catégorie Arc nu ou catégorie Arc Chasse
- un tireur utilisant un Arc Droit

La mixité est autorisée dans les équipes hommes uniquement. Un club ayant une équipe dames inscrite à la D.R. ne peut pas avoir d'équipe homme mixte.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com



⇒ Déroulement des épreuves

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau d'attribution des points.

⇒ Attribution des points

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	40	5 ^{ème}	24	9 ^{ème}	12	13 ^{ème}	4
2 ^{ème}	36	6 ^{ème}	21	10 ^{ème}	10	14 ^{ème}	3
3 ^{ème}	32	7 ^{ème}	18	11 ^{ème}	8	15 ^{ème}	2
4 ^{ème}	28	8 ^{ème}	15	12 ^{ème}	6	≥16 ^{ème}	1

⇒ Départage des équipes

Lors de chaque concours, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score.

En cas d'égalité persistante, les deux équipes seront déclarées ex æquo et se verront attribuer les points correspondant à cette place.

⇒ Championnat de France par équipes de club

Sont aidés au minimum une équipe, deux si plus de 10 équipes inscrites et trois si plus de 15 équipes inscrites à la division régionale. Elles recevront une aide sur présentation de justificatifs de :

- 400 € (frais de transport, frais hôtel, hébergement...)

⇒ Sanction

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR. En cas de non participation à l'une de ces épreuves, une pénalité de 30 points (si plus de 16 équipes), 15 points (si moins de 17 équipes) sera appliquée à l'équipe.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com